

d'éducation ce que la colonisation a fait pour nous et les bienfaits qu'elle nous réserve dans l'avenir. Représentons la Colonisation comme la gardienne inébranlable de nos croyances et de nos traditions.

Commemorons le souvenir d'hommes comme Honoré Mercier, le Curé Labelle. Enseignons ce qu'ils ont fait pour la patrie afin de susciter des admirateurs qui seront plus tard des émules.

La semence qu'on jette dans les jeunes intelligences n'est jamais entièrement perdue. Elle germera tôt ou tard et portera des fruits qui feront notre joie, et peut-être notre salut.

Je vous le demande, M. le Président, n'est-ce pas là un moyen efficace de prévenir l'émigration des nôtres, de diminuer dans nos villes le grand nombre de ces journaliers, voués aux galères du travail irrégulier, mal rémunéré, chargés de fortes familles qui ignorent le confort et souvent le nécessaire, et dont les enfants sont sevrés, de toute éducation, souvent la plus élémentaire? N'est-ce pas là travailler à la réhabilitation de nos compatriotes, que de s'efforcer de les rendre à la terre qu'ils n'auraient jamais dû quitter?

Nous devons sans aucun doute féliciter le Gouvernement Fédéral des efforts qu'il fait, des brochures coloriées publiées à grands frais, dans le but de faire connaître le Canada à l'étranger. Mais je me demande s'il ne serait pas plus pratique de le faire connaître d'abord chez nous... C'est regrettable à dire mais nous ne connaissons pas notre pays.

Notre société réalisant cette lacune et cherchant à accomplir la mission qu'elle s'était tracée, conduit au moyen de conférences dans les écoles, une croisade en faveur de la Colonisation. Deux fois par année nous réunissons des milliers d'élèves et leurs prêchons les avantages de la Colonisation et leur distribuons des cartes géographiques et des brochures. Les conférences sont bien écoutées et donneront plus tard j'en suis sûr, des résultats tangibles.

Pour rendre ce travail plus pratique il faudrait que le gouvernement Provincial ferait préparer un petit traité sur la Colonisation, qui contiendrait la définition et l'historique de cette question et tous les renseignements que l'on croirait utiles au colon et à l'élève. Ce traité deviendrait une matière obligatoire dans le programme de l'enseignement de nos collèges et de nos écoles.

Voilà, M. le Président, la suggestion que j'avais à offrir à la considération de ce savant Congrès et j'ai toute confiance qu'on lui accordera toute l'attention qu'elle semble, à mes yeux, mériter.

R. CHEVRIER, M.D.

Président de la Société d'Immigration de la Vallée de l'Ottawa.

---